

Gestion du patrimoine

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 33,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J8FGDPC
- > En savoir plus : Site web de la formation <https://formations.parisnanterre.fr/fr/catalogue-des-formations/master-lmd-05/droit-prive-JWQEgR02/droit-du-patrimoine-JX38TPMQ.html>

Présentation

Cet enseignement est conçu pour mobiliser plusieurs champs du droit et inviter les étudiants à les mettre au service de la résolution d'un grand cas pratique. Les champs concernés sont : (i) le droit de la capacité et des pouvoirs ; (ii) les produits financiers ; (iii) le droit fiscal des personnes physiques.

Objectifs

Maîtriser les concepts et les outils nécessaires à la gestion de patrimoine des personnes physiques

Évaluation

Contrôle continu (cas pratique de synthèse à résoudre en groupe)

Pré-requis nécessaires

Aucun. Un premier enseignement de fiscalité est bienvenu.

Contact(s)

> Marc Pichard

Responsable Formation initiale
mp@parisnanterre.fr

> Olivier Deshayes

Responsable Formation initiale
odeshayes@parisnanterre.fr